

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 MARS 2026

Secrétaire de séance : Monsieur LAPAUSE Paul

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 59 Votants (dont 4 pouvoirs) : 63	L'an deux mille vingt six, le cinq mars le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 27/02/2026
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE, Nathalie CLOUET - BAIS, Eric GLINCHE - BAIS, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Marie-Renée SAILLANT - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRÉ, Elisabeth DELAHAYE - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG, Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Bernard RENOU - DOMAGNE, Magali BUDOR - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Michel ERRARD - ERBREE, Lionel CORNEE - GENNES SUR SEICHE, Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Amand LETORT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHaise, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Aurélien THEBERT - LE PERTRE, Thérèse MOUSSU - MARPIRE, Jean-Luc DELAUNAY - MECE, Christian STEPHAN - MONDEVERT, Thierry MONGODIN - MONTAOUTOUR, Claudine HUMBERT - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Anne-Marie MORLIER - MOULINS, Gilbert GERARD - MOUSSE, Yves COLAS - MOUTIERS, Jean-Claude DENOIAULT - PRINCÉ, Karine MOREL - RANNEE, Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES, Yves GUERIN - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Erick GESLIN - ST GERMAIN DU PINEL, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Elisabeth BRUN - ST M'HERVE, Michel SAUVAGE - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Bruno DELVA - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Samuel URIEN - VERGEAL, Bruno GATEL - VISSEICHE, Paul LAPAUSE - VITRÉ, Alexandra LEMERCIER - VITRÉ, Pierre LEONARDI - VITRÉ, Fabrice HEULOT - VITRÉ, Anne BRIDEL - VITRÉ, Jean-Yves BESNARD - VITRÉ, Vanessa ALLAIN - VITRÉ, Lionel LE MIGNANT - VITRÉ

Ont donné pouvoir :

Pierre GALANT donne pouvoir à Jean-Noël BEVIÈRE, Patricia MARSOLLIER donne pouvoir à Karine MOREL, Danielle MATHIEU donne pouvoir à Paul LAPAUSE, Constance MOUCHOTTE donne pouvoir à Anne BRIDEL

Etaient absents :

Christian HAMELOT, Bertrand DAVID, Danielle DEVILLE, Catherine LECLAIR, Marie-Christine MORICE, Laurent FESSELIER, Joseph JEULAND, Frédéric MARTIN, Pauline SEGRETAIN, Christophe LE BIHAN, Nicolas MIJOULE, Marie-Cécile TARRIOL, Erwann ROUGIER, Nicolas KERDRAON

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 MARS 2026

- Approbation de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Argentré-du-Plessis

Le Vice-président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 153 21, R. 153 20 et suivants ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2025 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu la délibération du Conseil municipal d'Argentré-du-Plessis en date du 08 novembre 2021 approuvant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Argentré-du-Plessis ;
Vu la délibération du Conseil municipal d'Argentré-du-Plessis en date du 28 janvier 2025 prescrivant la révision « allégée » n°1 du plan local d'urbanisme d'Argentré-du-Plessis ;
Vu la délibération n°2025_003 du Conseil d'agglomération en date du 6 février 2025 approuvant le transfert de la compétence planification urbaine à Vitré Communauté ;
Vu la délibération du Conseil municipal d'Argentré-du-Plessis en date du 13 novembre 2025 arrêtant le projet de révision « allégée » n°1 du plan local d'urbanisme d'Argentré-du-Plessis ;
Vu l'arrêté du Président n° 2025_à18 du 27 novembre 2025 prescrivant l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme d'Argentré-du-Plessis ;
Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur.

Considérant que la révision du PLU a été engagée pour la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL), au lieu-dit l'Ettevinère, pour contribuer à la diversification de l'activité agricole et de permettre l'installation d'hébergements à vocation touristique (camping, cabanes) ;

Considérant la prise en compte des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées ;

Il vous est proposé :

- **D'approuver la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Argentré-du-Plessis ;**
- **De notifier au Préfet la présente délibération et de l'afficher en mairie d'Argentré-du-Plessis et au siège de la communauté d'agglomération durant un mois ;**
- **De publier le Plan Local d'Urbanisme ainsi modifié sur le Géoportail de l'Urbanisme.**



16 bis boulevard des rochers
35500 VITRÉ

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 63

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 63**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

Le Secrétaire de séance,
Paul LAPAUSE

Signé par : Teddy REGNIER
Date : 09/03/2026
Qualité : Président de Vitré Communauté

Signé par : Paul LAPAUSE
Date : 09/03/2026
Qualité : 1er vice-président : Paul Lapause

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_072-DE

DC_2026_072